

. Lecture publique .

La Banque régionale du livre noue des partenariats en Méditerranée

La Banque régionale du livre, créée par l'association Cobiac en 2000, est un outil de coopération régionale et internationale pour le livre et la lecture. Elle développe une série d'actions avec les pays de la rive sud de la Méditerranée.

Le Collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle (Cobiac), association née en 1979, a développé ses activités autour du livre en région Paca jusqu'en 2000. Cette année-là, elle crée la Banque régionale du livre, à la fois un lieu de stockage* pour 30 000 ouvrages, et une structure qui développe des partenariats avec une trentaine de bibliothèques régionales et des bibliothèques de pays étrangers, essentiellement de l'autre côté de la Méditerranée mais aussi en Asie du sud-est et en Afrique. Depuis 2000, les activités du Cobiac se sont recentrées autour de la Banque du livre offrant ainsi une seconde vie aux ouvrages en surnombre, obsolètes ou endommagés des bibliothèques régionales, trop souvent jetés par containers entiers. Soutenue par les pouvoirs publics**, et particulièrement le Conseil régional Paca, elle propose donc des actions de coopération régionale – et notamment l'assistance technique au retrait des livres dans les bibliothèques publiques (le “désherbage”) – et des actions de coopération internationale : envois de livres à l'étranger, échanges professionnels, accueil de stagiaires étrangers en formation professionnelle ; échanges culturels ; consti-

tution d'un outil de réflexion et d'action en matière de coopération autour du livre et de la documentation sur le plan international ; organisation de formations dans les pays.

Ainsi, en Algérie, le Cobiac a réalisé en 2004 une opération exceptionnelle de post-urgence pour l'Université de Boumerdès qui s'est soldée le 8 janvier dernier par une mission d'évaluation. Fortement endommagée par le séisme du 21 mai 2003, l'Université a bénéficié d'une aide au réaménagement de sa bibliothèque universitaire qui a permis d'ouvrir une salle Internet. C'est au final une salle de lecture et trois salles informatiques avec accès Internet

qui ont été ouvertes aux étudiants. Cette action de solidarité a fait naître un véritable partenariat puisqu'un cycle de formation de bibliothécaires se déroulera in situ courant 2005, et sera mené en association au projet européen Tempus dont l'Université d'Aix-Marseille I fait partie. Par ailleurs, l'aide au développement de la lecture publique en Algérie se poursuit : préparation d'un envoi de livres destiné à plusieurs bibliothèques communales ou associatives, réalisation d'une mission d'expertise du réseau de médiathèques de la Wilaya d'Alger, soutien à la constitution d'un réseau de bibliothèques pour la jeunesse, formations...

Au Maroc, la Banque régionale du livre participe au projet de lecture publique franco-marocain consistant à la mise en place d'une dizaine de bibliothèques pilotes dans le pays. Six des onze stagiaires marocains qui en seront les responsables seront accueillis en mai/juin dans des bibliothèques de la région pour un mois complet.

En Palestine, un premier envoi de livres a été acheminé à l'Université de Gaza au mois de mars ; une mission exploratoire du réseau de bibliothèques devrait être réalisée au printemps afin de définir les besoins en matière de livres et de lecture.

Enfin, la participation de la Banque régionale du livre aux salons du livre d'Alexandrie (Egypte) et de Tanger (Maroc) en février dernier a suscité des partenariats nouveaux, qui se concrétiseront d'ici la fin de l'année par des envois de livres et des formations.

sommaire

2 entre nous

Edito : Le droit de circuler...

3/4 développement local

Banque mondiale - Ville de Marseille : Séminaires sur la stratégie de développement de ville.

5 innovation et développement

Ideamed soutient les initiatives durables adaptées à la Méditerranée.

6 formation

Chambre régionale des métiers : Coopération dans

l'apprentissage et apprentissage de la coopération.

7 culture

ID Méditerranée conforte sa position dans Euromed héritage.

8 questions à...

Abdelkader Sid Ahmed, professeur d'économie à Paris I Panthéon Sorbonne, chercheur à l'IRD (ex-orstom) et coordinateur d'un projet Euromed Héritage “Filières innovantes et savoir faire locaux” : “Le sud démarre trop lentement”.

* Cobiac/Banque régionale du livre. Tél. 04 42 28 53 46, fax 04 42 28 51 23, cobiac@free.fr, www.br-l-paca.org. Directrice : Monique Ulpat, bibliothécaire. Trois salariés et 70 bénévoles.
** Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Direction régionale des affaires culturelles, Conseils généraux de la région, ministère des Affaires étrangères, Délégation à la langue française.

LE MINISTRE DE L'EMPLOI ALGÉRIEN REÇOIT UNE DÉLÉGATION FRANÇAISE

À l'invitation de l'Agence pour le développement social, l'ADS, et de l'Agence nationale pour la gestion du microcrédit, l'Angem, une délégation française conduite par Tahar Rahmani et composée d'associations pour le conseil à la création d'entreprise 3CI, l'Union des couveuses et le Comité national des régies de quartier, s'est rendue à Alger les 12 et 13 mars 2005. Elle a pu échanger avec les cadres dirigeants de l'ADS et de l'Angem ainsi qu'avec des représentants d'associations algériennes venues d'Oran, d'Alger et de Constantine. Des perspectives d'actions et de partenariats ont été tracées. Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbas a apporté son soutien et ses encouragements pour le développement d'un partenariat actif entre les organismes français d'aide à la création d'emploi, et les organismes algériens. Au cours de cet entretien le ministre a exprimé son souhait de voir les actions présentées inscrites dans le cadre de la coopération algéro-française.

BILAN 2005 DES ASSISES MÉDITERRANÉENNES DE L'INTERNATIONAL (AMI)

Organisées par la CCIMP, les AMI ont accueilli près de 1 500 personnes et 4 500 contacts professionnels ont été établis. Environ 150 entreprises françaises des secteurs de l'industrie, des services, de la santé, de l'agro-industrie, de l'environnement et de l'eau et 380 entreprises des pays du sud ont répondu présentes dont 110 entreprises algériennes. (www.ami.com)

ADHÉSION DU CESAM À MEDCOOP

Le Centre d'intervention sociale en milieu interculturel intervient dans

le domaine de la médiation interculturelle, à destination des institutions et des populations (accompagnement des publics d'origine

étrangère). Une équipe pluridisciplinaire met à la disposition du public, des travailleurs sociaux et des institutions d'action sociale des prestations individuelles ou collectives, un espace d'expression et d'écoute, un espace de médiation, un espace de réflexion et d'analyse et l'ensemble de ses réseaux. Ses services vont du montage de dossiers administratifs à l'analyse de situations professionnelles en passant par l'aide à la famille et l'aide à l'insertion et l'accès aux droits. A l'international, le Cesam a mis en place des partenariats avec des institutionnels algériens dans le domaine de la santé.

Cesam : 10, rue Antoine Pons - 13004 Marseille - Tél. : 04 91 34 84 08. Fax : 04 91 34 80 35

édito

Le droit de circuler...

La Commission européenne vient d'adresser au conseil et au Parlement européen une communication sur le dixième anniversaire du partenariat euroméditerranéen avec un "programme de travail pour relever les défis des cinq prochaines années".

C'est la nième relance du processus de Barcelone, un drôle de moteur qui doit être relancé à chaque étape sans que l'on sache s'il a vraiment démarré. Mais prenons acte du calendrier qui est enfin proposé. Tout doit, à terme pouvoir circuler en Méditerranée : les services, les capitaux, les produits agricoles, l'énergie...

La zone de libre-échange doit être effective en 2010.

Tout peut-il circuler ? Non, nous le savons bien les barrières douanières restent infranchissables pour nombre de femmes et d'hommes de Méditerranée. Il ne s'agit pas de plaider pour l'ouverture intégrale des frontières. Mais comment peut-on imaginer des échanges sans que l'on puisse circuler ? Comment coopérer sans se voir ? Comment construire un espace euroméditerranéen sans se déplacer en Méditerranée ? Or nous constatons tous que les visas, surtout pour aller du Sud vers le Nord, sont délivrés chichement, souvent de façon très aléatoire pour ne pas dire arbitraire. Alors si le dixième anniversaire de Barcelone doit marquer une vraie relance, il doit affirmer le droit des Méditerranéens à voyager en Méditerranée. C'est élémentaire, mais vital.

François Lapena, président de Medcoop

LA PAIX AU PROCHE-ORIENT EN COLLOQUE AU CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Le dimanche 3 avril, le Conseil général accueillait à l'Hôtel du département à Marseille un colloque intitulé "Ensemble pour bâtir la paix au Proche-Orient", avec Leila Shahid, déléguée générale de l'Autorité palestinienne en France, Nissim Zvili, ambassadeur d'Israël en France, Gilbert Benayoun, initiateur du Groupe d'Aix (Université d'Aix-Marseille III), Saeb Bamyra, directeur général au ministère de l'Economie, de l'industrie et du commerce de l'Autorité palestinienne et Arie Arnon, professeur d'économie à l'Université Ben Gourion de Beer Sheva.

Par ailleurs, le groupe d'Aix s'est réuni à Jérusalem le 20 mars sur le thème : "Les conséquences économiques du désengagement de Gaza et du nord de la Cisjordanie".

medcoop.com
abonnement

OUI, je m'abonne à medcoop.com pour 6 numéros par an au prix de 20 € TTC.

OUI, je soutiens medcoop.com pour 6 numéros par an au prix de 80 € TTC.

Nom Prénom Signature

Société, association

Profession

Adresse

Code postal Ville

Tél. Fax

Medcoop - BP 30077 - 13192 Marseille Cedex 20 - Tél. 04 91 05 98 92

Relance du partenariat **Marseille - Alexandrie**

Les villes de Marseille et Alexandrie ont signé le 23 février 2005 un nouvel accord de coopération, d'échanges d'expériences et de savoir-faire, qui vient enrichir le premier accord établi en 1990. Les premières actions concrètes porteront sur les domaines de l'ingénierie urbaine, de l'environnement, du tourisme et de la culture. Le même jour, la Bibliothèque de Marseille à vocation régionale et la Bibliotheca Alexandrina ont signé un accord de coopération prévoyant notamment l'organisation d'expositions sur les relations multi séculaires entre la France et l'Égypte, et plus particulièrement Marseille et Alexandrie.

Forum Civil **Franco-Marocain**

Organisé à l'initiative des Premiers ministres français et marocain à Ouarzazate les 27 et 28 juin 2005, il aura pour objet de resserrer les liens existants entre les acteurs de la coopération non gouvernementale des deux pays. Le thème, "la politique de la ville", sera décliné en quatre ateliers : développement économique, action sociale et santé, ville et territoire, infrastructure et urbanisme. La Ville de Marseille en sa qualité de présidente du Groupe pays Maroc au sein de Cités unies France pilotera ce dernier atelier.

Forum international sur les **risques technologiques industriels**

Organisé à Alger mi-février, à l'initiative de Chérif Rhamani, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement algérien, cette manifestation avait pour objet de présenter la nouvelle loi algérienne du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable, ainsi que de permettre aux villes étrangères d'exposer leurs savoir-faire en la matière. Le bataillon des marins pompiers de Marseille a présenté le Plan de Prévention de Marseille et sa région. A cette occasion un protocole a été signé entre le Club des risques majeurs algériens et l'Institut de prévention et de gestion des risques (IPGR).

Banque mondiale - Ville de Marseille : Séminaires sur la stratégie de **développement de ville**

Dans le cadre des activités du réseau urbain Europe-Mena, la Ville de Marseille et la Banque mondiale ont organisé deux séminaires techniques de formation de trois jours sur le thème de la stratégie de développement de ville (SDV). Le premier à destination des villes du Maghreb, s'est tenu à Marrakech fin décembre 2004 et a réuni 90 personnes, dont une quinzaine de représentants de villes marocaines, quatre représentants de villes tunisiennes et un représentant algérien du ministère de l'Aménagement du territoire. Plusieurs personnalités des ministères des trois pays étaient également présents, ainsi que les responsables locaux de différents bailleurs de fonds nationaux et internationaux. Le deuxième, pour les maires du Moyen-Orient

a été organisé à Damas, fin janvier 2005, et a réuni 110 personnes, dont trois représentants de villes égyptiennes, deux représentants de villes jordaniennes, 30 représentants de villes libanaises, 20 représentants de villes syriennes et un représentant de villes palestiniennes. Les ministres de l'administration locale de Syrie, Jordanie et Liban étaient présents, ainsi que les responsables locaux de différents bailleurs de fonds (Banque mondiale, Cities Alliance, AFD, UN-Habitat, GTZ). Du côté européen, les experts des Villes de Barcelone et de Marseille et de la Datar ont fortement contribué à nourrir la méthodologie des SDV par la présentation des expériences mises en place sur le territoire européen ou en partenariat avec des collectivités locales du Maghreb.

Ces séminaires, dont la vocation est de valoriser les expériences mises en place dans les différentes villes de Méditerranée et de favoriser les échanges de savoir-faire, devraient donner lieu à la mise en place de projets-pilotes. Les villes de Marrakech, Agadir, Mekhnès, Sfax, Tripoli, Alexandrie et Alep, ont d'ores et déjà affirmé leur volonté de mettre en place une stratégie de ville, avec l'aide du Réseau urbain Europe-MENA piloté par la Banque Mondiale et la Ville de Marseille. Deux séminaires de format identique, sur la thématique de la prévention et la gestion des grands risques urbains, seront organisés par la Banque Mondiale et la Ville de Marseille à Alger les 14, 15 et 16 juin et dans une ville jordanienne au cours du mois de juillet.

Constitution officielle du Réseau euroméditerranéen pour la protection des **mineurs isolés**

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris l'initiative, en novembre 2002, de créer un Réseau euroméditerranéen pour la protection des mineurs isolés (REMI) rassemblant des collectivités locales*, des magistrats et des associations des deux rives de la Méditerranée. Il s'agissait de confronter leurs points de vue et leurs expériences, d'analyser ensemble et de trouver des solutions communes à un problè-

me social lié aux migrations et qui dépasse les frontières de chacun : la situation intolérable des enfants errants. Son assemblée générale constitutive, fin mars 2005, le dote d'un véritable cadre juridique pour donner naissance à un opérateur commun. Cet acte fondateur repose sur le respect de la diversité et des exigences des membres du réseau. Face à l'urgence de la protection des enfants errants, le REMI va promouvoir

des actions et des formations en concertation avec ses partenaires et visant à la prévention du phénomène. Il entend ainsi œuvrer au rapprochement économique, social et humain des pays de l'espace euro méditerranéen.

* CG13, CG84, CG 2B, CG 34, CG 69, Ville de Lyon, Ville de Marseille, Région Toscane, Région Campanie, Région Sicile, Province de Lucca, Generalitat de Catalunya, Région de Tanger Tétouan.

Le projet **Recoforme** se penche sur la forêt méditerranéenne

L'association internationale Forêts Méditerranéennes (www.aifm.org) est le coordinateur technique du projet Interreg IIIB- Medocc Recoforme "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne". Il aborde l'ensemble des questions touchant aux espaces naturels et forestiers méditerranéens pour promouvoir une gestion durable des forêts et de l'environnement, et ainsi mieux les prendre en compte dans les politiques d'aménagement du territoire. Il rassemble sept partenaires dont un est chargé de l'animation technique et six conduisent des actions dans des sites pilotes*. Dans ces territoires, tous les aspects des forêts méditerranéennes ont été pris en compte (aménagement du territoire, développement durable, sylviculture, défense contre les incendies, pastoralisme, ouverture et fréquentation du public...).

Infos : www.recoforme.net ou AIFM, 04 91 90 76 70

* Parc national du Vésuve et Région Ombrie, Italie ; Generalitat Valenciana et Région autonome de Murcie, Espagne ; Direction générale des ressources forestières du Portugal, Agence publique du massif des Alpilles, France.

Diasporas africaines et coopération décentralisée en PACA

De par ses activités et son travail avec le public migrant en PACA, Africum Vitae a été sollicitée par l'association Avenir Nepad International (ANI) pour organiser une manifestation sur le thème : "Diasporas africaines et coopération décentralisée en PACA". Prévue le 17 mai*, elle s'inscrit dans le cadre d'une tournée dans six métropoles françaises. Objectif : structurer et optimiser la contribution des diasporas africaines (Maghreb - Afrique sub-saharienne) au développement du continent. Cette journée d'échanges et de discussions s'adresse aux associations de migrants, aux associations de solidarité internationale, aux collectivités locales, aux acteurs de l'économie solidaire, aux entreprises privées ayant une action en Afrique ainsi qu'aux membres de la diaspora.

* Dans les locaux du CRDP, 31 bd d'Athènes.

Agrigente : projet de Charte de l'accueil des migrants

Sur le thème "Quels instruments pour une politique partagée de l'immigration en Méditerranée", la troisième Conférence internationale sur les migrations organisée par le Centre international de coopération culturelle s'est déroulée début mars 2005 à Favara en Sicile, sous l'égide du Département des affaires sociales de la Province régionale d'Agrigente, en présence de nombreuses organisations nationales et internationales, ONG, centres de recherche, experts et représentants des médias. Objectifs : poser les principes fondateurs d'une charte de l'accueil des migrants

ainsi que les moyens de la diffuser le plus largement possible. Le projet de charte s'appuie sur la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs immigrés et des membres de leurs familles (Nations unies 1990), la Charte des droits fondamentaux de la Constitution européenne ; l'Accord de Barcelone de 1995 et la Déclaration du sommet de Tunis réunissant les pays de la Méditerranée occidentale (5+5), du 6 décembre 2003.

La Charte pose l'émigration comme un phénomène historique à caractère irréversible, enrichissant pour les pays d'accueil. Elle souligne

l'intérêt commun des pays d'accueil et d'origine à créer les conditions d'une véritable intégration des populations immigrées dans le respect des droits de l'homme ; à éviter qu'augmente la fracture entre le Nord et le Sud et à envisager la gestion des flux migratoires d'une manière constructive et raisonnée, c'est-à-dire en prenant en compte ces flux migratoires, non seulement sous l'angle de la sécurité mais en les identifiant comme une chance pour un véritable co-développement. Un site internet sera créé pour diffuser toute l'information relative à cette charte de l'accueil des migrants.

Le Conseil général 13 signe un accord de coopération avec la **Wilaya d'Alger**

Une délégation composée d'élus et de fonctionnaires du Conseil général 13, de journalistes, de personnalités qualifiées et d'opérateurs du département s'est rendue à Alger du 22 au 24 février 2005 afin de signer un accord d'amitié et de coopération avec la Wilaya d'Alger et d'instaurer un partenariat avec cette dernière. En parallèle, un programme de visites centrées sur l'environnement réunissait le directeur de l'Environnement du Conseil général, le directeur de la Sem 13 Développement, le directeur

de l'Environnement de la Wilaya d'Alger, et le Directeur général d'un EPIC algérien, Net.Com. La rencontre avec Mohamed Kebir Addou, Wali d'Alger, a donné lieu à la signature d'un accord d'amitié et de coopération, inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération et d'amitié entre l'Etat français et l'Etat algérien, premier pas dans l'établissement d'un partenariat entre les deux collectivités. Dans le cadre de ce nouvel accord de coopération, des rencontres régulières sont envisagées tant au niveau des

politiques que des techniciens du Conseil général des Bouches-du-Rhône et de la Wilaya d'Alger. Une délégation de la Wilaya d'Alger, conduite par le Wali, devrait se rendre dans les Bouches-du-Rhône avant la fin de l'année. Trois premiers projets sont à l'étude : la création, à Alger, d'un lieu d'accueil pour de jeunes enfants, l'organisation d'une semaine culturelle algéroise à Marseille, et des transferts de savoir-faire dans le domaine de l'environnement, notamment dans celui de la gestion des déchets.

Ideamed soutient les initiatives durables adaptées à la Méditerranée

Initié et porté par la Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence, Ideamed est un projet de réseau de réseaux d'acteurs méditerranéens dédiés aux initiatives au service du développement adapté à la Méditerranée. Des réseaux, dont la liste n'est pas close, aux actions complémentaires, comme Medinnov (lire ci-contre), l'Ascame, le RMEI, le RMEM ou la Communauté des universités de la Méditerranée (lire Medcoop 31).

Le réseau Ideamed sera doté prochainement d'une structure qui vise à être, à terme, reconnue OING par l'Unesco. L'objectif du réseau est de faire émerger des "idées projets" : aider à leur montage, les labelliser, les préfinancer, les accompagner et les évaluer en termes d'impact réel sur le développement durable en Méditerranée.

"Nous avons expérimenté une méthode qui permet de concevoir des solutions techniques conformes aux attentes à court et long terme en ayant réellement identifié l'ensemble des problématiques techniques, sociales, culturelles... une véritable approche systémique pour apporter une réponse technique et organisationnelle en adéquation avec les contraintes et les usages locaux, explique Philippe Zanin, initiateur du projet, directeur de l'innovation et du développement à la CCIMP et président du RMEI. L'approche est pluridisciplinaire voire interdisciplinaire avec une véritable équipe projet multipartenariale réunissant toutes les compétences nécessaires."

Ideamed s'appuiera sur une unité stratégique, dont Medcoop pourrait être partie prenante et qui aidera à l'émergence et la labellisation des projets permettant de leur octroyer l'aide d'un fond de préamorçage le temps qu'ils obtiennent leurs financements. Il s'appuiera également sur des unités opérationnelles, qui instruiront et évalueront les dossiers sur le plan technique : le Centre d'innovation management euroméditerranéen (Cimed) à Marseille et deux entités identiques à Gènes et Barcelone.

Le programme Ideamed

Le premier plan d'action d'Ideamed, qui devrait être soumis dans le cadre d'un programme Interreg, consiste à mettre en place un système de détection et de labellisation de projets par rapport à une pertinence qualitative et éthique : les initiatives durables globales (technique, organisationnelle, sociale, culturelle...), adaptées aux ressources et compétences locales et forcément pluridisciplinaire et multipartenariale.

Un comité de labellisation attribuera 20 à 25 000 € par projet dans le cadre d'un fonds de pré-amorçage, car

l'expérience montre que c'est la phase la plus difficile à financer. Cette première étape servira également à déclencher d'autres financements locaux, nationaux puis internationaux. Un plan financier sur cinq ans a été établi pour ce fonds de pré-amorçage et prévoit un système d'auto-alimentation de ce fonds par des prélèvements sur les projets qui aboutiront à des financements importants. Quatre ou cinq projets seront financés la première année, puis une cinquantaine par an en vitesse de croisière. Pour chaque projet, un consortium se mettra en

place, en cherchant à ce que la gouvernance du projet soit au Sud.

A titre expérimental, des projets ont commencé à appliquer cette approche même s'ils ont été élaborés avant la création de Techmed. Ainsi le projet Corveo (qui réunit le CEA, EDF, l'Ademe et le Groupe des Eaux de Marseille...) pour concevoir et réaliser des systèmes de production d'eau potable destinés à de petits noyaux d'habitation isolés de moins de 1000 habitants au sud du Maghreb.

► Contact : Jacques Louis au Cimed, 04 91 05 45 36.

Medinnov : le réseau de l'innovation en Méditerranée

De par la situation géographique privilégiée de Marseille et l'analyse de ses flux de créateurs d'entreprises de technologies, Marseille innovation a depuis plus de quinze ans défini comme axe stratégique la création d'un réseau méditerranéen d'incubateurs et de pépinières d'entreprises de technologies. Son ancrage dans les TIC, l'audio-visuel et le multimédia (pôle média Belle de Mai, Ina) a poussé Marseille innovation à développer en parallèle la mise en réseau des pôles de production Tic de la Méditerranée, symbole de la e-Méditerranée, qui sont souvent les premiers technopoles émergents au sud. La nécessité de renforcer la cohérence avec les outils fi-

nanciers en Méditerranée l'a poussée à se rapprocher des réseaux financiers tels les Sicar, l'Institut de la Banque mondiale, Finances méditerranée, Anima et les API.

Toutes ces initiatives se retrouvent aujourd'hui fédérées dans la création du réseau de l'innovation Medinnov, lancé lors du colloque du même nom organisé mi-avril à Marseille sur le thème de l'innovation et de l'investissement. A cette occasion un inventaire des technopoles, technoparcs, incubateurs et autres centres de R&D du pourtour de la Méditerranée était présenté.

Par ailleurs, Marseille innovation emmène les acteurs régionaux des TIC à Tunis dans le

cadre des 3^e rencontres TIC & Multimédia : "e-3M Tunis'2005" les 16 et 17 mai 2005. Ces rencontres sont adossées à la Journée mondiale des télécommunications qui se tiendra le mardi 17 mai 2005 au même endroit. Elles s'inscrivent également dans la perspective du "Sommet mondial sur la société de l'information" prévu du 16 au 18 novembre 2005 à Tunis. Pour cette dernière manifestation, le Conseil régional PACA organise la participation d'acteurs régionaux et a désigné Marseille Innovation comme l'opérateur de cette mission.

► Contact : Lotfi Hamdi : 04 91 11 88 09, hamdi@marseille-innov.org, Web : www.medinnov.com

• **Chambre régionale des métiers** •

Coopération dans l'apprentissage et apprentissage de la coopération

Membre fondateur de Medcoop, la Chambre régionale des métiers a débuté il y a plus de dix ans ses actions de coopération avec les pays du sud de la Méditerranée. Aujourd'hui, elle développe des actions en Tunisie et au Maroc, notamment autour de la qualité et de la fidélisation de la clientèle. Présentation.

Soutenue par les pouvoirs publics locaux, la Chambre régionale des métiers a débuté dans la coopération avec le sud de la Méditerranée en 1994 par une première grande opération en Tunisie avec le ministère de la Formation professionnelle, alors émergent. "Nous avons alors formé une soixantaine de conseillers d'apprentissage tunisiens, à la demande de la préfecture de Région, explique Daniel Orlando, directeur de la Chambre régionale des Métiers. Aujourd'hui, 25% d'entre eux sont des directeurs de CFA". Plus récemment, la formation dans les métiers de bouche, qui vient de se terminer, a été co-financée dans le cadre de la coopération décentralisée. Elle s'adressait à une vingtaine de personnes des gouvernorats de Tunis-Sfax-Kasserine-Sidi Bouzid, dans le cadre d'une politique d'aide à la création d'entreprise de restauration. Objectif : mieux prendre en compte les besoins des touristes et diversifier l'offre. Une autre action importante a porté sur la réalisation d'une étude relative au développement du pôle nautisme du Parc d'activités économiques de la Chambre de commerce de Bizerte en vue de la création d'un centre de perfectionnement au sein de la zone d'activité (lire encadré).

Dans le cadre de la convention de coopération décentralisée qui lie les régions de Tanger Tétouan et de Provence Alpes Côte d'Azur, un accord entre les deux Chambres de métiers porte notamment sur la création en 2005 d'un CFA pour une centaine d'apprentis. "Nous avons également répondu, pour deux opérations, à une

sollicitation des ministres marocains de l'Artisanat et du Tourisme, après une visite à Marseille, en 2003 d'une délégation de l'Union marocaine de la qualité. L'objectif est de transférer certaines méthodes de travail, démarche qualité et certification de services sur les secteurs de l'automobile et de la coiffure à destination

principalement de la clientèle touristique. Pour les réparateurs automobiles, il s'agit de fidéliser la clientèle par la qualité des pièces ou le respect du devis... Dans le domaine de la coiffure, où la France fait figure de référence mondiale, nous expérimentons depuis quelques mois dans la région Paca, terrain d'expérimentation national, une démarche de charte qualité et de certification de services (conditions d'hygiène, accueil...). Pour mettre en place ces deux opérations au Maroc, nous avons envoyé un expert de double nationalité, bilingue. Chef de projet, il va développer en même temps le consulting et l'accompagnement des entreprises."

La Chambre régionale des métiers intervient aussi dans d'autres secteurs, comme l'étude de la création d'un dispositif analogue à la Maison des produits de pays créé en Paca, dans la péninsule de Tanger et l'arrière pays. Par ailleurs, dans le cadre du jumelage des villes de Marseille et de Marrakech, un accord de partenariat a été signé avec la Chambre d'artisanat de Marrakech sur la base d'échanges d'expériences dans le domaine de la formation professionnelle par l'apprentissage, et l'aide à la création de centres de formation d'apprentis, pour lesquels la sélection des métiers est en cours.

Bizerte (Tunisie) : Former les sous-traitants du nautisme

"Réalisée via l'Institut de promotion et de formation aux métiers du nautisme de la Chambre de métiers du Var, l'étude sur le développement du pôle nautisme de Bizerte a été adoptée par le ministre tunisien de la Formation professionnelle qui nous a demandé de piloter l'étude de faisabilité du projet, reprend Daniel Orlando. Une fois la remise à niveau des Centres d'apprentissage existants de Bizerte effectuée, des sections dédiées aux métiers de la mer seront créées. Ainsi, le centre de perfectionnement permettra, après une formation complémentaire, de répondre aux besoins des entreprises qui souhaitent se développer sur le parc d'activité de Bizerte."

Les responsables de la zone franche de Bizerte veulent en effet développer et perfectionner leurs entreprises et attirer d'autres entreprises étrangères. Les bateaux réalisés sur place (de 40 mètres de long en composite) sont vendus sur un marché aux normes mondiales et nécessitent une main d'œuvre qualifiée. Il fallait donc réorganiser la filière, mettre en place un dispositif d'accompagnement des entreprises sur la certification de services (fidélisation des clients par la traçabilité, l'organisation...), et requalifier les centres de formation sur le nautisme à Bizerte mais aussi former des formateurs et proposer une formation continue à la technologie dans les entreprises. Sur ce dernier point, la Chambre régionale des métiers va aider les responsables de la zone franche à créer un centre de formation continue. Par exemple, en adaptant les formations des filières cuir et textile aux spécificités de l'aménagement des bateaux.

La Fondation **Anna Lindh** pour le dialogue des cultures dispose désormais de son site internet qui présente la Fondation, ses réseaux et ses activités : www.euromedalex.org

L'école et la **diversité culturelle** : nouveaux enjeux, nouvelles dynamiques

Un colloque national était organisé à Marseille par le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations avec le soutien du Rectorat d'Aix-Marseille les 5 et 6 avril 2005.

Regards sur le **cinéma israélien**

Espace culture, le cinéma César-Variétés, le Centre Edmond Fleg et le consulat général d'Israël à Marseille organisaient la 6^e édition de Regards sur le cinéma israélien du 5 au 11 avril.

Les **femmes** de l'immigration

L'exposition "Traces, mémoires, histoire des mouvements de femmes de l'immigration" présentée par le centre d'information sur les droits des femmes à Marseille du 30 mars au 15 avril dans le cadre de la manifestation "Des femmes et des migrations...", retrace de 1970 à 2000, l'action collective des femmes étrangères, exilées, immigrées ou issues de l'immigration. Elle témoigne, par un parcours chronologique et un parcours thématique de l'histoire de ces groupes ou de ces associations, de la diversité de leurs champs d'actions et de l'évolution de leurs combats.
www.infofemmes13.com

Congrès et AG de l'**Apimed**

L'Association internationale de producteurs indépendants de la Méditerranée (Apimed) organise son 3^e congrès ainsi que son assemblée générale du 15 au 17 avril à Ajaccio avec le soutien de l'Association des producteurs indépendants de Corse (CAP) et les autorités territoriales corses. Présidé par l'intellectuel et cinéaste marocain Nour-Eddine Sail, directeur général du Centre cinématographique marocain, ce congrès est ouvert à tous les producteurs du Nord et du Sud de la Méditerranée, toutes les associations et chambres syndicales méditerranéennes.

ID Méditerranée conforte sa position dans **Euromed héritage**

ID Méditerranée a rencontré la délégation de l'Union européenne le 29 mars à Alger à l'occasion de la rencontre bipartite entre partenaires algériens du programme Euromed Héritage et de la Délégation. Il s'agissait de conforter les projets et la vocation géographique de ID Méditerranée en direction de l'Algérie. En parallèle, le projet Prodecom* de Euromed Héritage II, qui vise la labellisation de produits de l'artisanat méditerranéen, présente une exposition de l'artisanat méditerranéen au Bastion 21, à Alger.

Par ailleurs, du 17 au 20 mars, ID Méditerranée a participé au séminaire d'Antalya (Turquie) qui clôture les travaux de la deuxième année et engage les travaux de la troisième année du projet de recherche action "Filières innovantes, savoirs-faire locaux" d'Euromed Héritage II. La suite des travaux est destinée à conforter la démarche d'élaboration de projets pilotes, objet de la deuxième phase du projet, après les recherches-diagnostic réalisés jusque là. ID Méditerranée coordonne les travaux en Provence-

Alpes-Côte d'Azur sur les filières suivantes agroalimentaires et artisanales : oléiculture, céramique, pierre sèche, viticulture, fromage, arboriculture - fruits secs, bijoux et couteaux (métaux), plantes aromatiques et médicinales. Les rapports et fiches de synthèse élaborées sont consultables à ID Méditerranée.

** Prodecom est coordonné par la Chambre des Beaux Arts de Paris et Femmes et développement en Algérie en est partenaire actif.*

► Contact : Bouzid Sennane, 04 96 12 63 01, idmediterranee@free.fr

Ecume organise la V^e Rencontre des écoles d'art dramatique et la VI^e Rencontre des écoles d'art de la Méditerranée

Atravers les Rencontres des Écoles d'art dramatique (Damas en 2000, Tunis en 2001, Marseille en 2002 et Alger en 2004), Ecume - Échanges culturels en Méditerranée - entend favoriser une coopération durable entre les instituts d'art dramatique communs à l'ensemble des pays méditerranéens, grâce aux échanges pédagogiques et artistiques entre étudiants, enseignants et directeurs. Ecume et l'École d'art dramatique du théâtre national d'Athènes s'associent pour réaliser la Rencontre 2005, du 19 au 24 avril à Athènes, sur la

thématique du "mythe dramatique comme miroir des mythologies des peuples méditerranéens", à laquelle participeront une trentaine de représentants des établissements d'Alger, Beyrouth, Damas, Gênes, Le Caire, Marseille, Rabat, Séville et Tunis, ainsi que des personnalités du monde théâtral. Par ailleurs, sous l'égide du ministère de la Culture d'Algérie, Ecume et l'École supérieure des beaux-arts d'Alger (ESBA) organisent la sixième Rencontre des écoles d'art de la Méditerranée à Alger du 8 au 14 mai, sur le thème

"Les jardins en Méditerranée". Le 12 mai, les conférences porteront sur le tabou dans l'art. Une exposition de tous les travaux réalisés sera organisée dans le jardin de l'école des Beaux-Arts d'Alger. Les écoles d'art invitées : Aix-en-Provence, Alexandrie, Amman, Ankara, Arles, Athènes, Azazga, Barcelone, Batna, Berlin, Beyrouth, Casablanca, Constantinople, Damas, Gênes, Istanbul, La Valette, Le Caire, Lisbonne, Ljubljana, Marseille, Mostaganem, Oran, Ramallah, Sarajevo, Séville, Sfax, Split, Tétouan, Tirana, Toulon, Tripoli et Tunis.

Abdelkader Sid Ahmed

Professeur d'économie à Paris I Panthéon Sorbonne, chercheur à l'IRD (ex-orstom) et coordinateur d'un projet Euromed Héritage "Filières innovantes et savoir faire locaux"



Dix ans de Barcelone

Le sud démarre trop lentement

Pour Abdelkader Sid Ahmed, le schéma de développement des pays du Sud doit combiner paradigme néo-libéral et paradigme asiatique.

La zone de libre échange envisagée en 2010 constitue-t-elle réellement le but à moyen terme ?

Le volet financier du processus de Barcelone avait surtout un objectif de prospérité partagée en 2010. La zone de libre échange découle d'un postulat idéologique disant qu'elle seule le permettrait. Pour cela, les revenus des pays du sud devaient croître pour se rapprocher de ceux du nord, il fallait réduire les barrières douanières, augmenter la productivité du travail et assainir l'économie... le tout permettant de créer des emplois. Il fallait également transférer des flux financiers publics : 10 milliards d'euros entre 95 et 2000, dont des crédits bonifiés de la BEI. Mais les pays du sud de la Méditerranée sont différents de la Grèce ou du Portugal. Sur les treize pays concernés, pas grand chose ne s'est fait et tous ne sont pas partis en même temps. Aujourd'hui, à cinq ans de l'objectif 2010, le bilan n'est pas très brillant, ne serait-ce qu'en terme d'investissements directs étrangers (1% des IDE de l'Union Européenne dans le monde).

La difficulté à réaliser des réformes s'ajoute aux problèmes d'ajustement structurel : la recherche de modèle de développement démarre difficilement et l'on ne voit toujours pas émerger de Corée dans le monde arabe. Autant de critiques d'un schéma probablement trop libéral dont l'Union européenne a pris conscience.

Quel rôle peut jouer un programme Euromed Héritage ?

En 95/96, le constat était fait que le modèle néo-libéral ne pouvait assurer la convergence ensemble des territoires de la rive sud, alors même que les écarts se creusaient (voir l'hinterland marocain). Comment faire pour résorber ces écarts en l'absence d'IDE ? Sur le modèle de la troisième Italie, où les régions du centre et de l'est valorisent leur savoir faire

par les systèmes productifs locaux, l'idée d'Euromed Héritage était d'identifier les gisements de savoirs traditionnels et d'amorcer un schéma de développement local généralisé des zones retardées. Dans l'esprit d'aider à la convergence globale, les effets positifs de Barcelone pouvaient être

complétés par d'autres au niveau des hinterland défavorisés, sources de migration. Après trois ans, le projet "filières innovantes et savoir-faire locaux" (lire p.7) du programme Euromed Héritage dont ID Méditerranée est le

L'objectif est de partager la stabilité, la prospérité, la sécurité et les fruits du développement

correspondant à Marseille, a permis de définir cinq filières agroalimentaires, cinq filières artisanales plus celle des plantes médicinales. Elles représentent les plus grands enjeux d'emploi productifs en Méditerranée mais la démarche est transposable.

La politique de voisinage est-elle vecteur d'espoir ?

Au sud, la politique de voisinage devrait compléter ce qui n'a pas marché avec Barcelone. L'objectif est de "partager tout sauf les institutions" : la stabilité, la prospérité, la sécurité et les fruits du développement. Elle doit aider les pays à faire leurs réformes et dégager des fonds (environ 17 milliards d'euros d'ici à 2017). S'y ajoutent des programmes pays : la coopération de l'Union européenne sera d'autant plus large que les pays concernés souscriront à des valeurs communes comme le développement durable. Pour l'immigration, voyons plus loin que Barcelone : on pourrait envisager la circulation des hommes, si les pays du nord parviennent à mettre en place une politique cohérente de l'immigration. Mais la politique de voisinage marque aussi le passage d'une approche globale d'une région à une approche plus conditionnelle pays par pays. Avec le risque de substituer à un projet démocratique un projet plus technocratique.

medcoop.com

La lettre des coopérations méditerranéennes

Adresse
Medcoop - BP 30077
13192 Marseille Cedex 20
Tél. 0491 0598 92
Courriel :
medcoop@wanadoo.fr
Web : www.medcoop.com

Directeur de publication
François Lapena
Réalisation Médi Infos
Christian Apothéloz
Rédaction
Anne-Françoise Robert
Mise en page Laurent Dagany

Conseil éditorial
Lahzar Banani, Daniel Omar Belli, Alain Guinebault, Claude Isakov, Lahoussain Jamal, Mohamed Khandriche, Jean-Baptiste Lanaspéze, Philippe Langevin, Pierre Lefevre, Daniel Orlando,

Christian Rey, Philippe Sanmarco, Jean-Claude Sibon, Philippe Zanin
Permanents Medcoop
Kader Bekkar, délégué général
Sophie Muller, chargée de mission

Prix du numéro : 4,60 €
Abonnement annuel
6 numéros : 20 € TTC
Abonnement de soutien :
80 € TTC
CPPAP : 0302 G 80421
ISSN : 1626-0446

Dépôt légal :
30 novembre 2004
Imprimeur :
Imprimerie Schaffer
10, bd Paumont
13015 Marseille